



ENSEMBLE
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL



Ciedel



GEMDEV

Comité Scientifique de la Convention Pluriannuelle
de Partenariat (CPP) sur la **Transition Écologique
Juste**

6 et 7 décembre 2022

Maison d'accueil de l'Assomption, 16 rue de
l'Assomption, 75016, Paris
(Format hybride)

Compte rendu synthétique

Le Comité scientifique de la convention Pluriannuelle de Partenariat (CPP) sur la Transition Écologique Juste s'est réuni pour la 1^{ère} fois les 6 au 7 décembre 2022 à Paris, à la Maison d'accueil de l'Assomption, Paris.

Étaient présents

Pour le SC-CF : Louise Avon ; Alice Bauchet ; Egle Bonan ; Maria-José Chanut ; Alexandre Daval

Pour le Gemdev : Flore Berruto ; Raphaëlle Chevrillon-Guibert ; Alain Piveteau

Pour le Ciedel : Christophe Mestre

Membres : Pamela Cartagena ; François Héran ; Yvan le Coq ; Paulo Peterson ; Cécile Renouard ; Éric Sabourin ; Vandana Shiva ; Jean-Michel Sourisseau ; Hélène Tordjman ; Aravind Unni ; Ismaël Vega Diaz

Étaient excusés

Leonardo Boff ; Mamadou Goïta ; Achille Mbembe ; Francine Ntoumi ; Kako Nubukpo ; Valérie Verdier

Jour 1 - Mardi 6 décembre 2022

Accueil par Louise AVON – Vice-présidence du Secours Catholique pendant plus de huit années et maintenant bénévole.

- Présentation de la communauté religieuse de l'Assomption qui accueille le CS
- Mise en perspective de la CPP avec la philosophie du Secours Catholique, l'histoire de Caritas et la lettre encyclique Laudato si'¹.
- Rappel de la stratégie globale du Secours Catholique : accompagner les personnes dans la prise de conscience de leurs savoirs et compétences et les aider à se développer dans une dynamique d'éducation populaire.
- Le premier pilier de la CPP en témoigne : « renforcer le pouvoir d'agir des personnes et des groupes, et en particulier des groupes qui sont le plus en précarité ».

Alexandre Daval - Directeur adjoint chez Secours Catholique-Caritas France et responsable du pôle ressources internationales (il succède à Louise Avon).

- La CPP permet d'engager une réflexion sur les réponses à apporter à la crise environnementale qui avait d'ores et déjà « bousculé » le programme de direction du SCCF. Il s'agit avec la CPP **de contribuer à la construction et à l'appropriation d'une vision de la transition écologique juste avec ses partenaires.**
- Multiplication des défis avec la CPP :
 - Quatre continents ;
 - De multiples langues dont trois ici ;
 - Plusieurs visions du monde – « *vision naturalistes plus du Nord versus vision animiste, au Sud avec une autre relation aux non-humain.e.s* » ;
 - L'association avec le monde académique ;
 - Penser cette transition autour du monde urbain ;
 - Prendre conscience des multiples dimensions de ce projet de transition :
 - Sociales ;
 - Politiques ;
 - Environnementales ;
 - Culturelles ;
 - Spirituelles et religieuses.
- L'association avec les partenaires recherche du GEMDEV et du CIEDEL permet de faire parler les différentes sources de savoirs, le savoir populaire mais aussi le savoir scientifique. « *Chacun a ses vérités et ses vérités à partager (...) peut-être pour construire de nouvelles vérités. On doit à travers ce moment échanger, se connaître, se découvrir, partager des concepts, des vocabulaires. (...) Et puis c'est pour nous une occasion de bouillonnement* ».

Alice Bauchet – Coordinatrice du programme CPP au sein du pôle ressources internationales

. La CPP c'est quoi ?

¹ Pape François, *Laudato si' : le souci de la maison commune* (Parole et silence Collège des Bernardins, 2015).

- *Un programme soutenu par l'Agence Française de Développement (...) qui vise à :*
 - *sortir des relations bilatérales entre un projet, un bailleur, etc. ;*
 - *renforcer les stratégies internationales des structures porteuses ;*
 - *porter une transition écologique juste ;*
 - *faire bouger les lignes au Secours Catholique.*
- *Un programme sur quatre ans, financé aux deux tiers par l'Agence Française de Développement, par le Secours Catholique et la Fondation Caritas France et aussi par certains de nos partenaires ;*

. L'objectif global

- Soutenir les populations vulnérables et renforcer le pouvoir des acteurs pour concevoir et promouvoir une transition écologique juste afin qu'ils y contribuent dans leur territoire.

. L'inspiration

- *Laudato si' : « Étant donné l'ampleur des changements, il n'est plus possible de trouver une réponse spécifique et indépendante à chaque partie du problème. Il est fondamental de chercher des solutions intégrales qui prennent en compte les interactions des systèmes naturels entre eux et avec les systèmes sociaux. Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature² »*

. L'articulation

1. Actions sur le terrain, soutien aux communautés.
2. Appui aux partenaires.
3. Travail de recherche sur la TEJ et ses visions au sein de la CPP pour arriver à des positionnements communs.
4. Mise en place d'une gouvernance partagée
5. Suivi évaluation
23 partenaires, 18 pays, dont la France.

. Des dynamiques régionales spécifiques

- Les partenaires d'**Amérique du Sud** s'intéressent aux enjeux de **systématisation et de visibilité** du rôle des communautés dans la gestion et la gouvernance territoriales des ressources, (les semences, l'eau, la forêt), de leur rôle dans la promotion de l'agroécologie (entendue dans un sens large, systémique). La communication est un outil de plaidoyer, avec un enjeu fort sur le changement des récits et la volonté de donner à voir ce qui se fait déjà
- Au **Sahel**, les interrogations portent sur le croisement des dynamiques, entre **l'agroécologie** entendue ici d'abord en lien avec la **promotion de certaines pratiques et les systèmes agroécologiques, avec un enjeu lu autour du changement des comportements ou la promotion de certaines filières** :
 - Régulation des intrants, des produits chimiques ;
 - L'accès aux semences à la terre, à la ressource en eau ;

² *Ibid.*

- Une attention particulière est portée aussi sur les dynamiques, cette fois-ci transversales à plusieurs continents, de migrations environnementales. C'est un enjeu d'étude, de production de connaissances (...) pour quantifier et qualifier les flux migratoires dans certains contextes, avec les partenaires de terrain pour travailler sur des politiques de réponses aux besoins spécifiques des migrants environnementaux.
- **En Asie, il s'agit pour certains partenaires d'une transition écologique juste en milieu rural : travail réalisé sur l'accès au foncier et la reconnaissance des droits fonciers pour les peuples autochtones.** Enjeu de reconnaissance des services rendus à l'environnement ou comment la gestion des territoires par les peuples autochtones peut contribuer à la préservation des ressources. C'est un enjeu de gouvernance territoriale
Egalement enjeu *de pouvoir d'agir* des populations autochtones sur ce programme.
- **Concernant l'urbain, les partenaires asiatiques concernés s'intéressent à la problématique de la ville durable et inclusive.** Comment développer le pouvoir d'agir des populations marginalisées en ville pour qu'elles-mêmes puissent répondre à différents types de vulnérabilités qui sont résidentiels, professionnelles, climatiques.

*« L'enjeu de ce programme, c'est de faire émerger du savoir du terrain (...) des communautés (...). Mais ça, ce sont des échanges qu'on essaie de mettre en œuvre aussi entre différents continents. (...) Ça, c'est ce qui va constituer la base (...) de nos expérimentations. Des réponses qu'on cherche à donner (...) Ce savoir-faire va être **capitalisé**. (...) Ces activités terrain vont être aussi passées au crible on va dire de programmes de recherche structurants. On en parlera aussi plus tard. Ils vont aussi inspirer un certain nombre d'ateliers **controverses et débats**. (...) Ces activités terrain et les relations entre acteurs vont être observées par **l'indicateur de capacité relationnelle** aussi, dont on parlera un peu plus tard. »*

. La gouvernance (schéma à l'appui)

1. **L'Assemblée des parties prenantes** : les partenaires de la CPP, les communautés³, les partenaires institutionnels et financiers de la convention, le personnel du Secours Catholique. C'est ici que *va se construire cette fameuse vision commune mais différenciée de la transition écologique juste*.
2. **Comité stratégique** :
L'Assemblée des parties prenantes et le comité scientifique alimentent le comité stratégique. *Le comité stratégique statue, valide, diffuse des positionnements sur la transition. Le comité stratégique n'a pas vocation à être dans l'opérationnel. Il prévoit et prépare des positionnements. Il prévoit ou prépare la prochaine version du programme.*
3. **Comité scientifique.**
4. **Groupes d'analyse** : Ils sont composés autour des axes du programme qui sont des entrées, des points observation, qui pourraient être des leviers de changement pour la transition écologique juste. Ce sont des groupes qui vont être composés de personnes externes au programme qui vont passer à la loupe les projets terrain sous l'angle de quatre thématiques :
 - Thématique 1 : le changement de rapport de forces ;

³ *Ce n'est pas forcément facile de recueillir leur parole, de les faire participer aussi, physiquement à des rencontres, à des instances. Mais on a vraiment cette ambition-là, au cours des quatre ans, de les faire participer à ces prises de vues, à ces espaces d'échanges.*

- Thématique 2 : le changement d'échelle ;
- Thématique 3 : la connaissance et l'innovation ;
- Thématique 4 : l'accompagnement des acteurs.

Présentation des membres du Comité scientifique (cf. livret)

Présentation du partenariat de recherche par Alain Piveteau et Raphaëlle Chevrillon-Guibert

Raphaëlle Chevrillon-Guibert, politiste à l'IRD et Alain Piveteau, économiste à l'IRD, tous deux membres du GEMDEV, donnent quelques points de repères sur la recherche au sein de la CPP et sur le rôle du Comité Scientifique.

Habituellement, un comité scientifique a pour fonction principale de dire ce qui est scientifique et ce qui n'est pas scientifique, en qualifiant la rigueur de méthodes, en excluant hors de la science différentes connaissances. Séparation de la science et de l'action, coupure épistémologique nécessaire pour produire la connaissance et penser son utilité pour l'action. Aujourd'hui, [cette vision moderne] est bousculée.

Par la constitution même du Comité scientifique, on a choisi de travailler autrement. Pour ça, le Comité Scientifique réunit des compétences issues de trajectoires académiques classiques et des compétences issues de trajectoires plus proches de l'action. Ça donne une nature et une fonction évidemment un peu différente à notre Comité scientifique.

On attend du Comité scientifique [qu'il aide la CPP] à bousculer la relation classique entre recherche et action, qu'il la fasse avancer en s'appuyant sur le réseau d'acteurs et les enseignements issus des activités de la CPP et participe à améliorer **rétroactivement les actions**.

Le comité scientifique se donne pour mission d'aider à décloisonner savoirs profanes et scientifiques au sein de la CPP, de co-construire des connaissances partagées sur la Transition écologique juste (TEJ) à partir de différentes activités conduites par le GEMDEV et le CIEDEL. Le Comité Scientifique a aussi pour vocation de devenir un acteur collectif qui facilite la diffusion de ces connaissances produites au sein de la CPP (fonction de plaidoyer)

Après avoir présenté le GEMDEV (Raphaëlle Chevrillon-Guibert), fédération de recherche sur la mondialisation et le développement créée dans les années 1980, rappelle les trois types d'activités scientifiques menés par le GEMDEV au sein de la CPP. Ces activités sont pensées et organisées afin de réussir le décloisonnement entre science et action.

1. **Animation scientifique générale.** Avec des outils classiques, séminaires et productions écrites (cahiers controverses et débats), il s'agit d'aborder des thématiques clés pour la CPP et la TEJ. Le premier thème de l'agroécologie a été retenu compte tenu de son importance au sein de la CPP (appel à manifestation d'intérêt pour animer ce thème au sein du GEMDEV, en collaboration avec l'IRAM). Les prochains thèmes seront à discuter au sein du CS.
2. **Trois projets de recherche-action seront à mener avec un ou plusieurs partenaires de la CPP.** Un premier projet en lien avec le thème de l'agroécologie est en cours avec une équipe AgroParisTech/Prodig membre du

GEMDEV. Présentation à suivre. Les thématiques des autres projets sont à penser et discuter au sein du Comité Scientifique avant qu'un appel à intérêt soit diffusé au sein des équipes membres du GEMDEV.

3. **La capitalisation** (objet d'un temps présentation à suivre). Christophe Mestre part de la longue histoire du CIEDEL (Université Catholique de Lyon) né en 1944 à l'initiative d'Emmanuel Gounot, doyen de la faculté de droit, et de Joseph Folliet, responsable de la Chronique Sociale, « figure du catholicisme social lyonnais » pour interpeller le Comité Scientifique et la CPP sur la capacité de transformation du programme : « *Il faudra réfléchir si on parle de transition, transition ou révolution (...) vous utilisez transition écologique alors qu'on parlait de révolution verte, je pense que c'est très significatif. (...)* » Il explique que les fondateurs du CIEDEL ont considéré « *qu'on était enfin à l'époque du territoire et des acteurs. On a donc décidé de créer cet institut qui est le seul centre international d'études pour le développement local dont la fonction principale, est effectivement de faire des acteurs des territoires des professionnels de la production et la mise en œuvre de compétences, pour insuffler des changements à partir du local. (...)* ». Christophe Mestre rappelle le besoin d'autocritique : « *On a en partie échoué, [...]. Quand on voit ce qui se passe aujourd'hui au Burkina Faso, des millions de déplacés internes, sur 20 millions d'habitants au Mali ou au Niger et je ne parle pas d'Haïti et de Madagascar. Oui, on essaie de faire des choses qui vont contribuer à la transformation sociale, mais elle ne va pas dans le sens que l'on aurait souhaité partout et ça doit nous questionner je pense, globalement, y compris, sur ce qu'on va travailler dans le cadre de ce Comité scientifique.*

. *Fonctionnement du Comité scientifique*

Pas de mode de fonctionnement imposé, il nous faut décider ensemble de :

- la régularité du travail du Comité Scientifique ;
- des modalités d'échanges entre les trois activités scientifiques (animation, projets de recherche, capitalisation) et le Comité Scientifique : diffusion de rapports, forum de discussions propre au CS, etc.
- de la fonction de plaidoyer du CS qui a vocation à devenir un acteur collectif.

Comme l'a rappelé Christophe MESTRE, il nous faut tenir compte de ce qui par le passé a échoué et trouver un mode de fonctionnement ajusté à la mission première du CS à savoir, accompagner la recherche-action et la capitalisation pour qu'elles contribuent utilement à l'objectif de TEJ de la CPP.

Pause-café

Discussion entre les membres présents du Comité Scientifique

Sont soulignés ici certains des défis et des difficultés propres au travail du CS au sein de la CPP :

- Comment faire émerger une vision commune à partir d'acteurs « hétérogènes » et d'un travail en réseaux ?
- Quelle légitimité des prises de parole des uns et des autres au nom de la CPP ?
- La langue reste un biais important, les « groupes » ne se mélangent pas → possibilité de faire circuler la diversité des pratiques et des savoirs ? faire des capsules vidéo ?

- Lors de l'assemblée des parties prenantes (APP) en juin 2022, les mots-clefs de la TEJ ont été « généralisation de l'agroécologie », « justice », « responsabilité », « liberté ». Les « méthodes d'éducation populaires » ont été plébiscitées.
- Un 3^{ème} groupe de travail à l'APP a mentionné les sujets des pesticides et de l'urbanisation comme menaces graves pour la planète
- Lors de cette APP le fait que les changements doivent être structurants a aussi été souligné tout comme le fait qu'il serait intéressant de réfléchir à un indice d'écologie intégrale ; l'alimentation a aussi été discutée - « mon corps, mon territoire »- et le rôle des femmes au cœur des actions de lutte collective

Des points de tensions, des divergences

- La question de la responsabilité du Nord et des pays riches
- Le manque de définition de « savoir traditionnel » et de « besoin »
- Co-construction et urgence sont-ils compatibles ?
- La question du genre n'est pas pleinement partagée au sein de la CPP et peut conduire à des débats houleux

Quels thèmes après l'agroécologie ?

- Subsistance – revenu et alimentation
- Lien social, gouvernance, Culture
- Agroécologie et sécurité alimentaire
- Gouvernance du territoire
- Protection des biens communs

Deux points importants font l'objet d'échanges longs et de recommandations :

. La question de la gouvernance de la CPP

- Rappel des discussions et conclusions intermédiaires lors de l'APP sur la gouvernance partagée : pourquoi une gouvernance partagée ? comment ? quels prérequis ? quel mandat des personnes dans les instances de la gouvernance (par organisation, région, etc.). Points de vue différents entre les représentants des partenaires d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique
- **Le comité souligne alors l'importance de ne se perdre dans trop de collaboratif, très chronophage, face à l'urgence écologique et sociale ; l'important à ne jamais perdre de vue c'est qu'il s'agit de donner la voix à celles et ceux qui sont sans voix. Il faudra trouver le bon curseur pour atteindre cet objectif.**

. La recherche d'une vision commune de la TEJ

- Le comité souligne que l'enjeu recoupe la question de l'intersectionnalité ; une vision idéale n'est pas idéale pour tout le monde. **La vision commune de la TEJ devra composer avec les différences**
- La CPP doit **produire un récit de la crise écologique à partir de l'expérience** (viviença) des territoires et des communautés
- Évoquant le *Manuel de la grande transition écologique*⁴ et ses 6 portes d'entrée dans la transition écologique, le comité souligne la variété des parcours possibles au sein de la grande transition et la coexistence d'une pluralité de façons

⁴ Cécile Renouard, Rémi Beau, et Christophe Goupil, *Manuel de la grande transition : climat, écologie, éthique, santé, économie, droit, démocratie, énergie, agriculture, arts former pour transformer*, éd. par Campus de la transition (Paris: les Liens qui libèrent, 2021).

d'habiter un monde commun (OIKOS) qui parfois ne dialoguent pas ce qui pose **problème pour s'accorder sur ce qu'on appelle justice**

- L'écologie et ses enjeux sont politiques, on a besoin de l'écologie politique, féministe, de l'agroécologie et de nourrir la critique de l'économie dominante y compris lorsqu'elle tente de coopter l'agroécologie à partir des expériences des organisations sur le terrain

Présentation / Discussion autour des projets de recherche agroécologie et systèmes alimentaires

. Présentation par Nadège Garambois, Maîtresse de conférences en agronomie à l'Agroparistech et membre du laboratoire PRODIG/GEMDEV.

- Objectif. A partir d'un diagnostic de trois situations, montrer comment l'agroécologie est une alternative ; regarder l'impact des politiques publiques sur ces transitions, renforcer l'action de plaidoyer.
- Trois situations, trois partenaires : Brésil –AS-PTA ; Bolivie – CIPCA ; Sénégal – Caritas Sénégal, trois stages de terrain (étudiants)

. Discussions / recommandations

- ne pas avoir une définition très stricte de l'agroécologie
- appuyer le plaidoyer national sur le travail à l'échelle locale
- question du comité sur l'opportunité de réaliser un diagnostic à partir de travaux d'étudiant.es du Nord encadré.es par des chercheurs à Paris ? Expertise locale, savoirs faire locaux ?
 - Réponse : il s'agit d'enrichir les connaissances en croisant les regards (Nord-Sud ; Recherche/Action) à l'appui d'un partenariat contractualisé ; le travail de recherche n'est pas hors sol et il part de l'hypothèse que « les agriculteurs n'ont jamais cessé de faire de l'agroécologie »

Évaluation relationnelle – Présentation de la démarche au sein de la CPP et discussion

. Présentation par Thibaud Deguilhem (Ladyss/GEMDEV) économiste au Ladyss et Alain Piveteau (LAM/GEMDEV) – (PPT disponible) : un dispositif pour suivre les conceptions de la TEJ au sein de la CPP et évaluer les relations entre les parties prenantes (gouvernance) ; des outils et indicateurs issus de l'Analyse des réseaux sociaux (graphes et matrices) ; un support théorique (Advocay Coalitions Framework) ; projection sous forme de graphes d'un premier état des lieux effectué en juin 2022 sur l'importance respective pour chaque partie prenante des mots « transition » « écologie » et « juste ».

Jour 2 : mercredi 7 décembre.

Intervention en visio de Vandana Shiva et discussions autour de son témoignage et de la proposition suivante.

« Nous devons amener la justice et l'écologie vers la même transition. En Europe, il y a des ruées pour poursuivre sur le même vieux chemin de l'agriculture industrielle responsable de 50% des émissions de gaz à effet de serre, 75% de la destruction du sol et de l'eau, 80% de la disparition des espèces sans compter les impacts sur notre santé. L'agriculture industrielle est un problème contrairement à celle des populations autochtones qui ont une bonne agriculture, dans la forêt tropicale, ou encore en Australie. Nous faisons face à un risque d'une agriculture sans paysans et paysannes, avec plus de machines, d'engrais, de pesticides, le Roundup qui est le meilleur substitut aux humains. Ici, nos droits et nos devoirs nous sont retirés. Le devoir et les droits des humains dans les systèmes alimentaires sont ignorés. La plupart des personnes aux Suds, en Amérique latine, en Inde 60%, sont des paysans et paysannes. Le Sud est une terre de paysans et paysannes. Ramenez l'écologie et la justice, les personnes et la terre. Ne créez pas de fausses solutions de justice. **La transition écologique ne doit pas être dans le paradigme de l'apartheid.** Celles et ceux qui perçoivent la transition sans humains, sans animaux perçoivent une transition injuste, poursuivant les « génocides » avant nous. »

« Votre groupe a une mission importante. Nous devons évoluer d'un paradigme d'apartheid écologique à celui d'une terre écologique, à une écologie des savoirs, qui parle d'interconnectivité »

Les discussions portent alors sur les droits de propriété qui font partie de la déclaration des droits de l'homme, l'éloignement des zones urbaines des zones alimentaires, les nouvelles technologies et la jeunesse.

Présentation par Claire-Ange Coupey d'un état de l'art sur la transition écologique juste et les enjeux pour la recherche ? (texte disponible)

Une interrogation principale traverse la littérature : « *Quelle transition écologique juste pour les pays du Sud, et comment ne pas poursuivre, comme le dit Vandana Shiva, sur les mêmes « vieux chemins de transitions » qui nous guident au même endroit ?* ». La réponse à donner implique de **s'interroger sur qui produit la connaissance, dans quel contexte et quelles sont les omissions de connaissance ?** La question de la justice épistémique a partie liée avec la TEJ et justifie que la CPP, comme d'autres programmes (par exemple recherche participative d'ATD Quart Monde avec l'université d'Oxford), s'interrogent sur les savoirs minorisés et la façon de **passer à un régime pluriel de connaissances.**

Les discussions entre les membres du Conseil Scientifique portent sur la **complexité de la relation entre transition et justice**, la vertu d'une entrée par les systèmes alimentaires justes pour faire le lien entre producteurs et consommateurs, les travaux de prospectives (alimentation/agroécologie), les limites d'une entrée par la production et la quantité en lieu et place des usages et de la qualité, la place du paysan dans un modèle agroécologique, l'alimentation comme droit et l'économie des communs.

Un point important souligné par le comité renvoie à la sociologie des absences de Boaventura de Sousa Santos. **Des phénomènes sociaux liés au travail politique d'acteurs, de communautés, d'ores et déjà entrés en transition demeurent invisibles aux yeux des institutions dominantes. Quelle interprétation de ces phénomènes par la recherche ? Quelle mesure ? Comment s'adresser aux institutions pour rendre visible tout ce travail invisible pro-transition ?** Ce sont ces objectifs qui sont poursuivis par la CPP en Amérique latine. Ils interrogent directement la relation entre politique par le bas dans les territoires et politique publique, un thème qui pourrait aussi orienter l'animation scientifique de la CPP (déjà évoqué lors de l'APP). Relocaliser, reterritorialiser, partir du bas, cela veut dire qu'il faut que coexiste une diversité de régimes alimentaires en fonction des territoires, une perspective très différente de la recherche d'un régime alimentaire idéal qui convergerait pour améliorer l'état de santé et la planète.

Les forces de transition qui s'expriment par le bas (agriculture familiale, travaux du *care*, initiative communautaire, etc.) font aussi face à des contradictions internes et externes (conservatisme, contrôle familial, patriarcat, politiques publiques d'intégration aux logiques marchandes, insécurité foncière et affaiblissement des mécanismes d'intégration) qui en freinent la dynamique. **L'enquête avec les personnes** est un moyen de dépasser ou d'affronter ces contradictions. *« Si on veut réfléchir aux principes de justice, permettre aux personnes dominées de réaliser des possibles que le système empêche » est une bonne piste.*

La question du genre parce qu'elle ressort souvent de façon clivante peut être un levier de changement majeur pour faire face aux contradictions.

Une autre dimension semble fondamentale, trop absente jusqu'à présent, celle de l'emploi et de l'emploi des jeunes en particulier. **Une transition juste c'est une transition qui fournit de l'emploi décent au-delà du revenu.** La transformation structurelle des économies doit intégrer la part importante de la population active qui travaillera dans l'agriculture. La question du sens donné au travail, de l'amélioration de la qualité du travail agricole investi d'un capital éducation est aussi à intégrer dans la réflexion.

Sont ensuite évoqués les enjeux autour de la **compensation** (dans les questions extractives par exemple), de la réparation, de la répartition et de la redistribution... avec aujourd'hui une incapacité de la communauté internationale à répondre.

La capitalisation dans la CPP (Christophe MESTRE, Ingénieur et Directeur du Ciedel)

- Rappel des origines et des principes de la capitalisation
- L'objectif : capitaliser ce qui est fait par les partenaires du Secours Catholique ; capitaliser pour créer un récit commun. Il n'y a pas d'un côté ceux qui réfléchissent mais ne font rien, et ce qui ne réfléchissent pas mais font. La démarche est complémentaire du travail de recherche-action. Les outils sont multiples et ne se réduisent pas à l'écrit.

Fonctionnement du comité scientifique

- Régularité : une fois par an a minima en présentiel, tous les 6 mois sur des thèmes de recherches spécifiques
- Modalité d'échange en continu : un espace numérique et mails

- Organisation : fonctionnement collégial, pas de présidence ; des petits groupes de travaux formés pour traiter de sujets spécifiques
- Fonctionnement : le comité répond à des questions, donne des avis consultatifs, encourage, oriente ; il s'agit d'alimenter le comité stratégique à partir des documents de la CPP ; les retours de terrain sont essentiels ; le compte rendu fait office de rapport

Prochaines thématiques évoquées par le comité

1. Faire évoluer l'entrée par l'agroécologie vers une approche écologique de la transformation des systèmes alimentaires
 « *L'idée est de sortir du paradigme de la sécurité alimentaire et de la poser autrement. **La crainte est de ne pas nourrir sa population à bas coûts.** Le diagnostic est fait, mais la démonstration de l'alternative, visiblement ne percute pas à un certain niveau. Sur le diagnostic on est pas mal, sur les alternatives il y a plusieurs débats* ».
2. Plusieurs propositions de nouvelles thématiques pour la CPP émergent de ces deux jours :
 - a. Genre
 - b. Communs et politiques publiques
 - c. Transitions agroécologiques en situation urbaine
 - d. Filières des systèmes alimentaires

Conclusion (Christophe Mestre)

Renforcer le pouvoir d'agir des plus fragiles et discriminé.e.s., renforcer les savoirs.

On sait faire des choses : cela amène les personnes et les groupes dans un rapport de force avec les autres groupes et les pouvoirs deviennent différents. Ici la CPP est un outil, pour une vision de l'écologie intégrale, non pas sectorielle mais transversale. People, planet, prospérité, paix, partenariat cinq « p » des Nations Unies, 2030. Il faut lire l'introduction de *Transformer notre monde*.

Sur la gouvernance scientifique de la CPP

Avec « Science » on entend Bac « plus beaucoup », sans être naïf, comment dialoguer vraiment avec ceux qui créent la science à partir du terrain ?

La transition écologique juste doit réfléchir au chemin et à la vision. Dans le chemin, une partie de l'argumentaire que l'on a sur la transition écologique juste est faible, manque d'identification des mesures, pour donner plus de force et convaincre sur cette évolution. Donc la capitalisation, peut être un moyen vers des argumentaires plus largement recevables.

Approfondir le travail et la réflexion au sein des communautés. Il y a de la conflictualité autour de ces visions. Certain.e.s ne sont pas convaincu.e.s avec des préférences pour le système actuel dans leur intérêt ; d'où la nécessité d'une analyse territorialisée de la transition écologique juste. Intégrer cette réflexion sur les points de controverses - normes à établir – comment articuler les évolution normative (moins de viande, mais respect des identités). Les questions de la propriété individuelle et de la justice sociale sont importantes. Ne pas dire qu'il y a une définition unique, mais transition (ça veut dire quoi), on a évoqué un peu le terme résilience. Cela peut être produit par le méta capitalisation, les cahier controverses et débats, le Rapport Annuel mais aussi l'animation de la recherche.